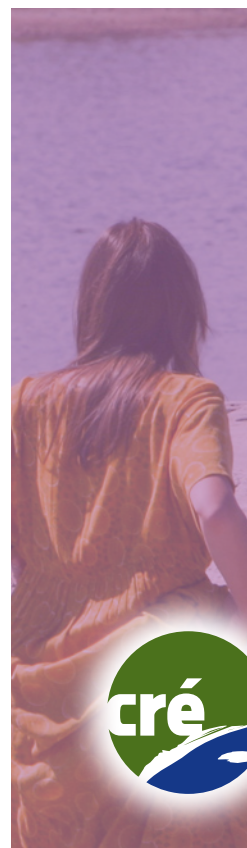
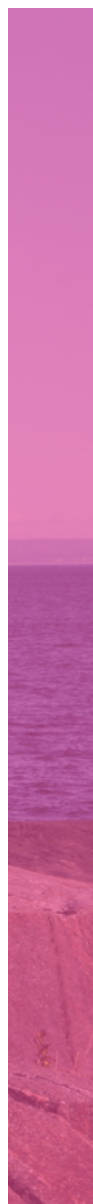


RAPPORT ANNUEL

2013-2014



Côte-Nord
Conférence régionale
des élus de la
Côte-Nord

Rapport annuel 2013-2014

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Canada, 2014

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

235, boulevard La Salle, bureau 500
Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Z4

Téléphone : 418 296-5781
Sans Frais : 1 877 463-5781
Télécopieur : 418 296-5707
Courriel : info@crecotenord.ca
Site Web : www.crecotenord.ca





Mot de la présidente

2013-2014 aura été une année de changements pour la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

D'abord, les élections municipales de novembre 2013 ont considérablement modifié le visage du conseil d'administration. Plusieurs nouveaux élus ont joint la Conférence, amenant avec eux leur expérience et leur volonté de travailler au développement de la région.

De plus, j'ai eu le privilège de mériter la confiance des membres pour occuper la présidence du conseil d'administration. C'est pour moi un grand honneur et je me suis engagée à consacrer temps et énergie pour conserver cette confiance et continuer, avec le conseil d'administration et l'ensemble des partenaires du développement, à faire avancer la Côte-Nord dans son ensemble et améliorer les conditions de vie des Nord-Côtières et des Nord-Côtières, de Tadoussac à Blanc-Sablon en passant par Fermont et Schefferville.

La Conférence régionale des élus a également vécu le départ de celui qui a occupé le poste de directeur général de la CRÉ (et du CRD) pendant quatorze années, monsieur Patrick Hamelin. Je tiens ici à remercier M. Hamelin pour ces années de services pendant lesquelles il a démontré un grand dévouement envers la région.

Par ailleurs, avant tout, c'est la contribution de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord à de nombreux projets structurants qui évoque avec éloquence le rôle de la CRÉ. Ainsi, le présent rapport annuel illustre l'ampleur et la diversité des investissements de la CRÉ dans le développement de la région, via le Fonds de développement régional.

En outre, l'année 2014-2015 s'annonce elle aussi bien remplie. Elle commencera avec l'arrivée d'un nouveau directeur général.

De plus, les questions liées à l'énergie et à la mise en valeur des ressources naturelles prendront une grande place, que l'on pense notamment à l'accès au gaz naturel et à l'exploration du pétrole à Anticosti. Ce sera également l'aboutissement de la démarche d'élaboration du Plan quinquennal de développement 2014-2019, suivi de l'adoption du premier plan de mise en œuvre. Aussi, le rapprochement avec les communautés innues, amorcé en 2013-2014, se poursuivra tandis que les commissions régionales portant sur le transport, sur la condition féminine, sur les ressources naturelles et, depuis peu, sur l'habitation poursuivront leurs travaux, chacune avec une nouvelle présidence.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord entend donc continuer à jouer son rôle de premier plan pour le développement, la promotion et la défense des intérêts de la Côte-Nord dans tous les secteurs.

La présidente,

Micheline Ancil

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
FAITS SAILLANTS	6
Micheline Ancil accède à la présidence	7
Nouvelle initiative pour l'amélioration des conditions de vie des aînés	7
Forum des élus de la Côte-Nord	8
Activité de sensibilisation pour Municipalités amies des aînés (MADA)	10
Développement touristique	10
Sommet régional de la Côte-Nord en culture et communications	11
Retour des jeunes, renforcement de l'identité régionale et rayonnement de la Côte-Nord	12
Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord	13
Participation des femmes aux instances	13
Projet de sensibilisation régionale en violence conjugale	14
Élaboration et mise au point de projets de places en services de garde éducatifs	14
Filière sur l'intégration de systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable	14
Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord	15
Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)	15
Soutien aux zecs de la Côte-Nord	15
Chaire en sylviculture et faune	15
Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec	15
Pérennisation du camping Bon-Désir	16
Passerelle pour véhicules hors route au-dessus de la rivière Rapides	16
Promotion du secteur forestier et des enjeux de la forêt	16
Plan quinquennal de développement (PQD) de la Côte-Nord	17
Prolongation de l'Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale de la région de la Côte-Nord	18
Soutien à l'industrie bioalimentaire	18
Solidarité et inclusion sociale	18

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA CÔTE-NORD	20
Achèvement de la route 138 et réfection majeure de la route 389 – La Nation innue et la CRÉ exigent un engagement du gouvernement	21
Nouveau régime d'impôt minier	23
Opposition au transfert de responsabilités en santé de la Côte-Nord vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean	23
Avis à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi	23
Embauche des travailleurs et travailleuses de la région sur les chantiers de la Côte-Nord	24
La Conférence favorable à la poursuite des travaux d'exploration sur l'île d'Anticosti	24
Fractionnement des contrats pour la construction de la nouvelle prison de Sept-Îles	24
RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE	26
Programme de développement régional et forestier (PDRF)	27
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	29
Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)	29
Table régionale sur les aires protégées	30
Avis au Forestier en chef	30
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)	32
Engagements du FDR en 2013-2014*	34
Résultats consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2014	36
Suivi des fonds et des ententes spécifiques	37
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD	38
Mandats	39
Mission	39
Vision	39
Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2013-2014	41
Membres du conseil d'administration au 31 mars 2014	41
Personnel de la Conférence au 31 mars 2014	43

FAITS SAILLANTS

Micheline Anctil accède à la présidence

Madame Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord, a été élue à la présidence par les membres du conseil d'administration dans la foulée des élections municipales de novembre 2013.

Première femme à occuper la fonction, madame Anctil devient donc la quatrième personne appelée à présider l'organisme depuis sa fondation en 2004. Messieurs Ivo Di Piazza, de 2004 à 2006, Georges-Henri Gagné, de 2006 à 2009, et Julien Boudreau, de 2009 à novembre dernier, ont précédé madame Anctil à ce poste. Madame Anctil siégeait déjà au conseil d'administration de la CRÉ depuis sa première élection à la Ville de Forestville en 2009.

La présidente s'est engagée à déployer toutes les énergies nécessaires pour continuer, avec le conseil d'administration et l'ensemble des partenaires du développement, de faire avancer la Côte-Nord dans son ensemble et d'améliorer les conditions de vie des Nord-Côtières et des Nord-Côtières, de Tadoussac à Blanc-Sablon en passant par Fermont et Schefferville.

Nouvelle initiative pour l'amélioration des conditions de vie des aînés

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord ont lancé, en janvier 2014, une série d'actions destinées à mettre en valeur la contribution des aînés au développement de la région. Parmi les actions présentées figure une collection de textes mettant en valeur le dynamisme des aînés et leur contribution au développement de leurs communautés.

De plus, afin de mieux promouvoir les réalités régionales et les initiatives en lien avec les aînés dans la région, un site Internet a été mis en ligne afin de servir de vitrine pour les actions et de véhiculer de l'information et des outils comme, par exemple, la collection de textes. Le site comprend notamment des sections pour les documents vidéos et pour les tables locales des aînés dans chacune des MRC, les membres, leurs actions et les orientations reflétant les réalités de chaque territoire.

Une entente administrative a été conclue entre la CRÉ et la Table pour faire en sorte qu'une ressource assure la coordination des travaux et des actions liés à la mission et aux mandats de la Table, confirmant ainsi leur volonté commune de soutenir les efforts visant à permettre aux aînés de vivre et vieillir dans leur milieu.

Pour en savoir plus : www.tabledesaïnescn.com



Table Régionale de Concertation
des Aînés de la Côte-Nord

Forum des élus de la Côte-Nord

La seconde édition du Forum des élus de la Côte-Nord s'est tenue les 27 et 28 février 2014 à Sept-Îles. Plus de 70 personnes, provenant de l'ensemble des MRC et de la presque totalité des municipalités nord-côtières, se sont alors réunies pour échanger sur les enjeux et les défis rencontrés dans le développement des collectivités de la région.

Le Forum des élus de la Côte-Nord a notamment permis de présenter les différentes instances politiques municipales, territoriales et régionales où les élu(e)s peuvent être appelés à intervenir ou à siéger de même que le rôle des principales organisations socioéconomiques locales et régionales. Des échanges ont également porté sur l'amélioration de l'efficacité des actions des élu(e)s dans le cadre de leurs activités de démarchage et de représentation. Les relations avec les communautés innues, le développement touristique et le rôle des commissions scolaires ont aussi été abordés. De plus, le ministre délégué aux Régions et député

de Gaspé, M. Gaétan Lelièvre, a profité du Forum pour rencontrer les élu(e)s et présenter la nouvelle Politique nationale de la ruralité 2014-2024 pour la Côte-Nord.

Première occasion pour l'ensemble des élu(e)s de se rencontrer depuis les élections municipales de novembre 2013, le Forum s'est aussi avéré être un moment privilégié pour les élu(e)s de réseauter et de partager leurs réalités, leurs expériences et leurs ambitions de même que les histoires à succès et les réalisations inspirantes auxquelles ils ou elles ont contribué dans leur milieu.

Des organisations nationales tiennent chaque année des rencontres auxquelles des élu(e)s participent. Or, avant la première édition du Forum en 2012, il n'existait aucune tribune permettant un échange entre élu(e)s de la région. Pourtant, ils et elles ont des responsabilités importantes et prennent régulièrement des décisions dont la portée dépasse les paliers local, territorial ou régional. Le Forum contribue donc à pallier l'absence de tribune régionale pour les élu(e)s de la Côte-Nord.

FORUM DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

Les 27 et 28 février 2014 - Sept-Îles







Activité de sensibilisation pour Municipalités amies des aînés (MADA)

Une rencontre de mobilisation pour une Côte-Nord amie des aînés s'est tenue en juin 2013 à Sept-Îles. L'objectif était de lancer les bases d'une Côte-Nord amie des aînés où l'ensemble des municipalités et MRC de la Côte-Nord pourront profiter des outils à leur disposition pour agir plus efficacement dans l'amélioration des conditions de vie des aînés.

La première étape visait donc, d'une part, à s'assurer que les organisations de première ligne, soit les municipalités, les MRC et les tables des aînés, avaient l'information nécessaire pour avancer dans la démarche et, d'autre part, à voir comment l'engagement des municipalités et MRC de la région au programme MADA peut contribuer positivement à maintenir les aînés dans leur milieu de vie.

À la lumière de la démographie actuelle et des tendances observables, la Côte-Nord souhaite ainsi saisir toutes les opportunités qui s'offrent à elle pour favoriser le maintien des aînés et l'amélioration de leurs conditions de vie.



Développement touristique

En 2012, un diagnostic du Centre mondial d'excellence des destinations (CED) avait fait émerger la volonté de donner à la destination Côte-Nord une reconnaissance de calibre international. La Conférence régionale des élus, en collaboration avec les deux associations touristiques régionales (ATR) et les centres locaux de développement, avait alors lancé une démarche régionale visant à doter la Côte-Nord d'une vision commune du développement touristique entre les principaux acteurs que sont les deux ATR et la Conférence.

La mobilisation des acteurs de l'industrie a notamment permis la tenue du forum Destination Côte-Nord en mai 2013 et l'adoption du Plan stratégique de développement et de marketing de la Côte-Nord 2013-2018. Par conséquent, le conseil d'administration de la CRÉ a réservé,

en juin 2013, une somme de 325 000 \$, pour 2013-2019, dédiée à la mise en œuvre des orientations stratégiques régionales.

C'est dans ce contexte que la Conférence et les ATR ont collaboré à doter la région d'une nouvelle

image touristique de marque et d'une identité forte et rassembleuse. La nouvelle signature, épurée et mettant bien en évidence le nom « Côte-Nord », est soutenue par une baleine. Le tout est renforcé par l'ajout du slogan « Entre nature et démesure! » qui met en relief les caractéristiques principales du territoire, entre Tadoussac et Blanc-Sablon, et qui nous distingue des autres régions.

Aussi, la Conférence participe, avec les deux ATR, aux ententes de partenariat régional en tourisme afin de collaborer au développement et à la structuration de cette industrie en plein essor. Elle contribue à raison de 75 000 \$ pour les deux ententes de partenariat venant à échéance en 2015.

www.tourismecote-nord.com



Sommet régional de la Côte-Nord en culture et communications

Plus de 80 intervenant(e)s de la culture et des communications, provenant de partout sur la Côte-Nord, ont participé au Sommet régional de la Côte-Nord en culture et communications tenu à Sept-Îles en novembre 2013. Cet événement avait pour but de faire état du diagnostic régional issu de la récente tournée de consultation, de jeter les bases d'un plan d'action 2014-2019 par la validation et la bonification des orientations proposées pour le développement et la consolidation du secteur de la culture et des communications et de discuter des perspectives de mise en œuvre à travers des projets structurants.

Travailleur(euse)s culturels et des communications, artistes et écrivain(e)s, bénévoles au sein d'organismes culturels, agent(e)s de développement culturel, artisan(e)s des médias communautaires et autochtones, gestionnaires culturels étaient au rendez-vous. Des représentant(e)s de directions régionales de ministères, notamment du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que du Conseil des arts et des lettres du Québec, de même que des représentant(e)s des commissions scolaires, des cégeps, des

municipalités et MRC et plusieurs leaders socioéconomiques de la région ont aussi contribué à l'exercice.

Les travaux ont permis de dégager quatre grandes orientations : 1) faciliter l'accès à la culture sous toutes ses formes en multipliant les points de contact de la population de tous les territoires de la Côte-Nord avec la culture et en favorisant la fidélisation et le renouvellement des consommateurs de l'offre culturelle régionale, et ce, à tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'âge d'or; 2) reconnaître et valoriser la culture comme un vecteur privilégié de renforcement du sentiment d'appartenance régional, d'affirmation identitaire et de rapprochement entre les communautés; 3) assurer le renouvellement et la pérennité de la communauté culturelle nord-côtière et contribuer à hausser les conditions de création, de production et de diffusion; 4) bonifier l'accès citoyen à une information régionale et locale de qualité et accroître les moyens de communication à l'échelle de toute la région.

Organisateurs de l'activité, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le Conseil régional de la culture et des communications, l'Institut Tshakapesh et le ministère de la Culture et des Communications ont vu, dans cette mobilisation du milieu, une ouverture à la collaboration entre les secteurs de la culture et des communications et une volonté ferme de se positionner à titre de moteur du développement régional.





Retour des jeunes, renforcement de l'identité régionale et rayonnement de la Côte-Nord

En 2012, la CRÉ, le Forum jeunesse Côte-Nord et Emploi-Québec ont convenu de renouveler l'Entente régionale portant sur le retour des jeunes dans la région, sur le renforcement de l'identité régionale et sur le rayonnement de la Côte-Nord (3R) avec un investissement de près d'un million de dollars pour trois ans. Cette entente permet la poursuite des actions visant à favoriser le retour des jeunes en région en plus de renforcer l'identité régionale ainsi que le sentiment d'appartenance afin de mobiliser la population autour des enjeux relatifs au développement de la Côte-Nord.

De plus, afin de maximiser les retombées des interventions et des investissements de la CRÉ et de ses partenaires, les dossiers 3R et immigration sont traités de concert, que ce soit pour la question de l'image de marque de la Côte-Nord, pour le recrutement de main-d'œuvre qualifiée ou encore en ce qui a trait au sentiment d'appartenance.

Le rayonnement de la Côte-Nord a été encouragé dans le cadre de l'Entente 3R grâce à des actions comme la promotion des bons coups de la région, des offres d'emploi et des activités culturelles et sportives, la consolidation



trouvez
votre
espace

de la présence de la région sur les médias sociaux, l'animation de la page Facebook et le relai de l'information des employeurs sur LinkedIn auprès des chercheurs d'emploi. De plus, quelque 775 pochettes ADN Côte-Nord ont été distribuées à des chercheurs d'emploi ou lors d'événements à grand déploiement sur le territoire.

Les efforts visant le renforcement du sentiment d'appartenance nord-côtier ont notamment donné lieu à la cinquième édition de la revue Côte-Nord Magazine, résultat d'une collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord. Bénéficiant d'un graphisme nouveau, 3 000 exemplaires furent distribués sur le territoire, en plus d'un tiré à part, édité à 500 exemplaires, regroupant les portraits d'ainés faisant état de leur contribution à leur collectivité.

Par ailleurs, le retour des jeunes et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée ont été soutenus par de nombreuses activités dans la région et à travers le Québec. Trois séances d'information portant sur la Côte-Nord et des opportunités d'emplois auprès des nouveaux arrivants à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Journée carrière à l'Université du Québec à Chicoutimi, la promotion de la région dans six institutions scolaires en partenariat avec Place aux jeunes en région pendant la semaine des régions ainsi que la tournée *Vise plus loin* ont, entre autres, été réalisées en 2013-2014 par la Conférence et ses partenaires dans le cadre de l'Entente 3R.

www.trouvevotreespace.com

Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont accordé quelque 51 780 \$ aux artistes et organismes artistiques professionnels de la région, dans le cadre du Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord 2012-2013.

De ce montant, 35 720 \$ sont attribués pour la réalisation de trois projets d'artistes professionnels tandis qu'une somme de 16 060 \$ est accordée pour soutenir le projet d'un organisme artistique professionnel. Tous ces projets sont en lien avec la communauté ainsi qu'avec des organismes du milieu.

Boursier	Discipline artistique	Montant	Projet
Catherine Arsenault Baie-Comeau	Arts visuels	14 000 \$	Réalisation d'une installation d'illustrations sur panneaux de bois, et ce, en partenariat avec la Ville de Baie-Comeau.
Chantal Harvey Baie-Johan-Beetz	Arts visuels	15 000 \$	Réalisation d'une résidence d'artiste à l'atelier du typographe Martin Dufour en vue de créer un livre d'art intitulé Le Nord du Monde, en partenariat avec le Musée régional de la Côte-Nord et la municipalité de Baie-Johan-Beetz.
Éric Cyr Tadoussac	Musique	6 720 \$	Réalisation d'un projet de création en chanson intitulé Album des Rivières, en partenariat avec le Festival de la chanson de Tadoussac.
Panache art actuel Sept-Îles	Arts visuels	16 060 \$	Production d'une recherche en résidence réunissant huit artistes et deux commissaires, en partenariat avec la Ville de Sept-Îles, le Musée régional de la Côte-Nord et l'Atelier de la 8 ^e île.

Le Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord 2012-2013 est issu d'une entente signée en 2012 entre le CALQ et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, en collaboration avec le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord et le ministère de la Culture et des Communications, portant sur le renforcement de la pratique artistique et la valorisation d'une relève artistique professionnelle sur la Côte-Nord.

Faites la différence!

UNE FEMME ENGAGÉE EN POLITIQUE MUNICIPALE...

Au développement de projets et d'activités culturelles de sa région
À la mise en œuvre d'actions durables pour les générations futures
À l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens

PARTICIPER

En novembre, agissez et faites une différence dans votre milieu!
www.politiciennes.ca



Faites la différence!

UNE FEMME ENGAGÉE EN POLITIQUE MUNICIPALE...

Soutenir les organismes communautaires
Contribuer à une meilleure qualité de vie des citoyennes et citoyens
Développer les atouts et les activités de sa municipalité

REUT

En novembre, agissez et faites une différence dans votre milieu!
www.politiciennes.ca



Faites la différence!

UNE FEMME ENGAGÉE EN POLITIQUE MUNICIPALE...

Se collectivement à participer aux décisions
Au développement durable de sa communauté
Les citoyennes et citoyens à utiliser les services municipaux

AIDE

En novembre, agissez et faites une différence dans votre milieu!
www.politiciennes.ca



Participation des femmes aux instances

Dans le cadre de l'Entente administrative sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Côte-Nord, la Conférence régionale des élus a notamment mis en place un comité de travail sur la promotion de la participation des femmes aux instances sur la Côte-Nord. La démarche a, entre autres, permis la réalisation d'un portrait régional de l'implication des femmes et des endroits où elles peuvent s'impliquer.

Une campagne de promotion pour favoriser leur participation aux élections municipales de novembre 2013 a aussi été menée au printemps et à l'été 2013. Résultat certainement attribuable aux efforts conjugués de plusieurs organisations, il est néanmoins possible d'affirmer qu'un grand nombre de Nord-Côtières ont été candidates aux élections municipales. En effet, au total, 131 femmes ont déposé leur candidature dans les 30 municipalités de la région, représentant ainsi une augmentation de 32 candidates par rapport aux élections de 2009.

Projet de sensibilisation régionale en violence conjugale

L'année 2013 a vu le lancement d'une campagne de sensibilisation régionale en violence conjugale qui se démarque par son positivisme et par le caractère novateur des différents outils offerts. La campagne Rapport Égalitaire? fait la promotion de relations amoureuses saines et de l'égalité entre les femmes et les hommes afin de changer les perceptions de la population par rapport aux stéréotypes féminins et masculins, et ce, dans le but de diminuer l'incidence de la violence conjugale dans la région.

Un site Internet, la toute première série Web nord-côtière ainsi qu'un guide à l'intention des entreprises ont été réalisés. Le site et la série Web Rapport Égalitaire? ont d'ailleurs été en lice dans les catégories « Modèles et Comportements égalitaires » et « Coup de cœur » du Prix Égalité du Secrétariat à la condition féminine.

www.rapportegalitaire.com



Élaboration et mise au point de projets de places en services de garde éducatifs

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a mis sur pied, en 2013, une mesure d'aide financière pour l'élaboration ou la mise au point de projets de places subventionnées en services de garde éducatifs visant essentiellement à réduire les obstacles pour stimuler le dépôt de projets nord-côtières dans le cadre des programmes de développement en vigueur au ministère de la Famille.

Cette initiative faisait suite à un appel de projets lancé en février 2013 par le ministère de la Famille, pour le développement de 268 nouvelles places à contribution réduite en installation (garderies ou CPE) sur la Côte-Nord. En outre, cet appel visait à attribuer 200 places réservées au territoire situé au-delà du 49^e parallèle.



Cette mesure a porté ses fruits puisque les promoteurs ayant bénéficié de ce soutien ont vu leurs projets retenus par la ministre. D'ailleurs, cette mesure a aussi permis à la Côte-Nord de se positionner avantageusement pour l'obtention des places dédiées au développement nordique, raflant 170 des 200 places prévues. Dans l'ensemble, cinq promoteurs ont pu bénéficier d'une aide pour l'élaboration ou la mise au point de leur projet, pour une aide totale accordée de 25 000 \$.

Filière sur l'intégration de systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable

Le potentiel énergétique de la Côte-Nord constitue une avenue de développement autant pour les petites que pour les grandes communautés de la région. Dans ce contexte, une aide financière de 75 000 \$ pour trois ans est accordée au Consortium innovation technologie énergie Côte-Nord pour son projet de structuration d'une filière régionale portant sur l'intégration de systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable. Cette filière vise à doter les sites isolés d'une énergie propre, à développer une expertise en énergie verte et à aider à repositionner l'industrie forestière, ce qui faciliterait l'émergence de projets durables et favoriserait nécessairement une occupation dynamique du territoire.

Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord

La mission du Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord consiste à aider et supporter les personnes, les entreprises et les organisations qui ont des projets visant l'amélioration de leur expertise ou le développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Considérant l'importance d'un tel support pour les entreprises de la région, la CRÉ a accordé une aide de 25 000 \$, provenant du volet 5 du Fonds de développement régional qui a pour but de soutenir le maintien d'une expertise ou d'une offre de service dans certains secteurs essentiels au développement de la Côte-Nord.

www.catecn.qc.ca

Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)

Sur la Côte-Nord, le nombre de permis d'exploitation maricole se situe toujours autour de 5 à 8, les principales espèces touchées étant le pétoncle et la moule. Quelques projets sont en élaboration pour évaluer la possibilité de culture de nouvelles espèces. La mission de la SODIM consiste justement à contribuer au développement d'une industrie maricole rentable et compétitive au Québec en offrant un appui financier et des services-conseils aux entreprises. Comme la région souhaite favoriser la consolidation et la diversification de l'offre de produits marins et que la mariculture y contribue, la Conférence a consenti une aide de 15 000 \$ à la SODIM pour l'année 2013-2014.

Soutien aux zecs de la Côte-Nord

La Conférence a octroyé 100 000 \$ au Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord pour la poursuite du plan d'action régional des zecs de la Côte-Nord. En lien avec la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, ce plan d'action vise notamment à doter les sept zecs de la région d'outils de gestion et à les supporter dans des actions visant à offrir des services adaptés aux besoins de la clientèle. Les activités

fauniques pratiquées dans les zecs de la Côte-Nord engendrent des retombées économiques importantes dans la région et procurent plusieurs emplois liés à ce produit touristique majeur.

Chaire en sylviculture et faune

Les travaux de la Chaire en sylviculture et faune de l'Université Laval touchent, entre autres, les plans d'aménagement de l'habitat du caribou. Ces recherches sont de haut niveau et contribuent à l'acquisition de connaissances sur la faune et la forêt boréale de la région. C'est pourquoi plusieurs partenaires industriels et gouvernementaux participent au financement de la Chaire. La Conférence en fait partie et verse cette année la dernière tranche d'un soutien de 80 000 \$ par année pendant cinq ans, débuté en 2008. Cette participation de la région a permis de faire en sorte que les objectifs des instances régionales en matière de forêt soient pris en compte dans les projets de recherche menés sur la Côte-Nord.

Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

La Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec a reçu la somme de 43 460 \$ pour son projet de virage cybercommerce, solutions d'affaires en ligne et marketing relationnel. Le projet vise à poursuivre les efforts de commercialisation des rivières à saumon, notamment auprès de la clientèle internationale. La contribution de la Conférence s'inscrit dans un partenariat qui totalise des investissements de plus de 1 000 000 \$.

www.saumonquebec.com

Pérennisation du camping Bon-Désir

La Conférence a accordé 35 000 \$ à la municipalité de Bergeronnes pour la mise à niveau des infrastructures sociosanitaires au camping Bon-Désir. La municipalité doit répondre à des exigences environnementales avec ses infrastructures sociosanitaires au camping, sinon elle devra le fermer. Ce projet de plus de 450 000 \$ permet la pérennisation de cette entreprise qui accueille annuellement 20 000 visiteurs et procure du travail à près de vingt personnes, dont trois à temps complet à l'année.

Passerelle pour véhicules hors route au-dessus de la rivière Rapides

Le conseil d'administration a octroyé la somme de 30 000 \$ pour la construction d'une passerelle pour véhicules hors route au-dessus de la rivière Rapides à Sept-Îles. Ce projet de près de 530 000 \$ permettra d'éviter l'utilisation d'un sentier qui contourne une série de cours d'eau dans un milieu humide fragile. De plus, la passerelle réduira de 4,5 km le chemin à parcourir.

Promotion du secteur forestier et des enjeux de la forêt

L'Association forestière Côte-Nord a reçu la somme de 25 000 \$ pour la réalisation de différents projets qui permettront notamment de sensibiliser les jeunes et la population en général sur les possibilités d'emploi qu'offre le secteur forestier et de mieux faire connaître les enjeux de la forêt.





Plan quinquennal de développement (PQD) de la Côte-Nord

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a obtenu, du gouvernement du Québec, le mandat de réaliser un exercice de planification régionale de développement valide pour les cinq prochaines années. Cette démarche est importante puisqu'elle permet d'identifier les priorités de la Côte-Nord et d'unir les efforts de l'ensemble des partenaires en vue de l'atteinte des objectifs définis conjointement. De plus, le Plan quinquennal de développement de la Côte-Nord 2014-2019 sera un outil de référence du gouvernement du Québec dans le cadre de ses actions en lien avec l'occupation et la vitalité des territoires.

Ayant réuni plus de 160 personnes, le Forum régional sur le PQD, tenu en avril 2014, se voulait l'occasion d'établir un diagnostic régional, de définir les défis et enjeux de la Côte-Nord pour les années à venir et d'identifier comment la région pourrait s'appuyer sur ces constats pour tracer le chemin vers où elle souhaite se rendre d'ici cinq ans.

Sur la base des échanges et discussions intervenus lors du Forum, différents chantiers ont été entrepris, donnant lieu à une série de consultations sectorielles et territoriales afin de développer six thèmes sur lesquels les participants et participantes se sont entendus. L'opération se clôturera au début de l'année 2015.



Prolongation de l'Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale de la région de la Côte-Nord

En 2009, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la CRÉ s'entendaient pour soutenir le développement de l'économie sociale sur la Côte-Nord. Au 31 mars 2014, ce sont quelque 500 000 \$ qui ont été investis pour le soutien à l'entrepreneuriat collectif, notamment par l'apport du Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif qui a contribué au financement de onze projets, par la coordination et l'animation du Pôle régional en économie sociale et par la participation de la région au développement de l'économie sociale au Québec.

En décembre 2013, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 27 qui reconnaît, entre autres, la contribution particulière de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec. Ce projet de loi trace les balises d'un plan d'action gouvernemental qui devrait être lancé en 2014.

Ainsi, afin de faciliter la transition et la concertation vers la réalisation du plan d'action gouvernemental et pour permettre de parachever certains travaux entrepris, la CRÉ et le Ministère ont convenu d'investir 50 000 \$ chacun pour prolonger d'un an l'Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale de la région de la Côte-Nord.

Soutien à l'industrie bioalimentaire

Considérant que le développement du secteur bioalimentaire permet de diversifier l'économie de la Côte-Nord en plus de commercialiser et de développer des produits régionaux et à valeur ajoutée, la CRÉ a convenu de soutenir l'essor de cette industrie en octroyant une somme de 93 763 \$ à la Table bioalimentaire Côte-Nord, montant qui servira, entre autres, pour les projets de forum bioalimentaire, de mise en

ligne d'un répertoire des produits régionaux de la Côte-Nord, de mise sur pied d'un système de veille et de partage de l'information, de support aux deux marchés publics existant sur la Côte-Nord et de développement de deux nouvelles brochures du Circuit gourmand.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie régionale de développement de l'industrie bioalimentaire. Ils valorisent l'importance de développer la culture entrepreneuriale en région et répondent au besoin de concertation des producteurs, des transformateurs, des restaurateurs et des propriétaires de gîtes.

www.tablebioalimentairecotenord.ca

Solidarité et inclusion sociale

Le Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS) se veut un moyen privilégié pour les acteurs locaux, territoriaux et régionaux de mieux travailler ensemble sur la question de la solidarité et de l'inclusion sociale de la Côte-Nord ainsi qu'une opportunité pour une nouvelle mobilisation. En mai 2012, la Conférence lançait le Fonds régional pour la solidarité et l'inclusion sociale, levier vers la réalisation d'initiatives structurantes agissant sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Un montant de 1 706 514 \$ contribue à supporter les initiatives locales et territoriales (volet 1) tandis qu'une somme de 225 000 \$ est réservée pour des initiatives à l'échelle régionale (volet 2). Par ailleurs, afin de faciliter la mobilisation et la coordination des efforts pour la solidarité et l'inclusion sociale, quelque 800 000 \$ sont consacrés au renforcement de la mobilisation locale et territoriale dans chacune des MRC de la région.

Liste des projets soutenus dans le cadre du PARSIS au 31 mars 2014

Promoteur	Projet	Engagement
Maison des jeunes La Relève	J'me décroche une passion – 1 (aide à des jeunes à risque pour la production et la diffusion de courts-métrages sur le sujet de l'exclusion sociale sous toutes ses formes afin de leur permettre de devenir des citoyens critiques, actifs et responsables)	27 500 \$
Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord	Consolidation du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	16 988 \$
Corporation municipale du village de Pointe-aux-Outardes	Les outardes (cuisine collective et groupe d'achat)	41 203 \$
Maison de la famille L'Envol	En faim! (capsules d'information sur une alimentation saine, nutritive et économique, ateliers de cuisine et outil de formation pour développer de saines habitudes alimentaires)	97 829 \$
Centre de bénévolat Manicouagan	Programme Pair (service d'appels automatisés auprès de personnes aînées pour leur permettre de demeurer à leur domicile et de conserver leur autonomie, et ce, en sécurité)	9 954 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord	Le Maillon (formation d'accompagnateurs pour informer et diriger les personnes ayant besoin d'aide vers les ressources appropriées)	17 000 \$
Maison de la famille L'Envol	De l'aide aux devoirs... à la maison! – 1 et 2	10 878 \$
Maison des femmes de Baie-Comeau	Location d'espace pour entreposage d'effets personnels des femmes hébergées	9 400 \$
Centre d'action bénévole Le Nordest	Nourris ton cerveau, secteur est (collations préparées par des groupes d'adaptation scolaire et du régulier et distribuées dans cinq écoles de Forestville afin, notamment, de développer de saines habitudes de vie pour les jeunes et leurs familles)	38 540 \$
Maison des familles de Baie-Comeau	Jardin communautaire – 1 et 2	15 805 \$
Comité Gendron	Aide aux devoirs au primaire	980 \$
Maison des jeunes Le Squat	Aide aux devoirs au primaire	1 964 \$
Maison de la famille de Port-Cartier	Bouffe Action (aide aux familles ou personnes en situation de vulnérabilité afin d'évaluer leurs besoins et de leur offrir un support à domicile adapté à leur situation)	18 403 \$
Comité de bénévoles Escoumins	Accompagnement sociocommunautaire (pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou en perte d'autonomie)	21 935 \$
Centre de dépannage des Nord-Côtiers	Réseautage secteur ouest (projet visant à mieux répondre aux besoins de base des personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale)	35 470 \$
Maison des jeunes La Relève	J'me décroche une passion – 2 (aide à des jeunes à risque pour la production et la diffusion de courts-métrages sur le sujet de l'exclusion sociale sous toutes ses formes afin de leur permettre de devenir des citoyens critiques, actifs et responsables)	25 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord	El Camino – Costa Rica 2013 (stage de trois semaines au Costa Rica, pour des jeunes adultes, précédé d'une démarche d'insertion socioprofessionnelle)	6 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord	Pimp mon char – moteur de persévérance (développer des habiletés personnelles et sociales ainsi que des compétences visant à améliorer l'employabilité de jeunes adultes)	8 460 \$
Fondation de développement du tourisme de Bonne-Espérance	Cuisine et jardin communautaire de Middle Bay	38 442 \$
Association des handicapés adultes Côte-Nord	Mouvement pour l'Accomplissement, la Valorisation, l'Intégration sociale et l'Émancipation des personnes handicapées (MAVIE) – phase 1 (offrir des activités et des services adaptés à la situation et aux besoins particuliers des personnes handicapées)	6 932 \$
TOTAL		448 683 \$

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA CÔTE-NORD

Sa mission consistant à défendre et à promouvoir les intérêts de la région, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord est appelée à intervenir dans plusieurs dossiers régionaux et nationaux représentant des enjeux.

Achèvement de la route 138 et réfection majeure de la route 389 – La Nation innue et la CRÉ exigent un engagement du gouvernement

Les chefs de la Nation innue et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont uni leurs voix pour demander au gouvernement du Québec un engagement ferme pour l'achèvement complet de la route 138 dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ainsi que pour la réfection majeure de la route 389 annoncée en 2009. Pour eux, le prolongement du lien routier et l'amélioration des liens routiers existants représentent le principal levier de développement sur lequel peuvent compter les communautés, aujourd'hui encore isolées, sachant que tout développement futur passe nécessairement par le désenclavement. Les élu(e)s et les chefs exigent également que le gouvernement confirme les sommes déjà annoncées au cours des dernières années, mais qui n'ont pas encore été investies.

Rappelons que le gouvernement du Québec a confirmé en 2006 une somme de 100 M\$ sur 10 ans pour permettre le prolongement entre Kegaska et Vieux-Fort afin de relier les villages entre eux. En 2009, un montant additionnel de 150 M\$ a été annoncé, portant l'enveloppe totale destinée au projet de prolongement à 250 M\$. À ce jour, des travaux d'ingénierie, de déboisement et de construction ont été réalisés pour un montant de 45 M\$. Rappelons également que le gouvernement du Québec a annoncé en 2009 une réfection majeure de la route 389 avec des investissements de 438 M\$.





Nouveau régime d'impôt minier

Dans le dossier du nouveau régime d'impôt minier, la CRÉ a notamment rappelé au gouvernement l'importance d'une forme de partage avec les régions afin de soutenir le développement des régions où se réalise l'activité minière. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les CRÉ de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James se sont unies pour proposer la mise en place d'outils, tels des fonds de diversification, dont les effets se feraient sentir même lorsque l'exploitation minière actuelle sera terminée. De plus en plus de voix s'élèvent en faveur de telles mesures qui font l'objet de forts consensus dans les régions touchées.

Opposition au transfert de responsabilités en santé de la Côte-Nord vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a dénoncé vivement la décision de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord de confier des responsabilités d'embauche et de gestion des ressources humaines à l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en demandant au ministre de la Santé de rappeler à l'ordre son organisation régionale et de clarifier publiquement ses intentions quant aux fusions, en tout ou en partie, des agences régionales. Cette position s'inscrivait dans la foulée des inquiétudes soulevées par différents intervenants sur les volontés gouvernementales

de réduire le nombre d'agences au Québec, ce qui irait clairement à l'encontre de l'occupation dynamique et de la vitalité des territoires.

Avis à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a présenté un avis dans le cadre de la consultation publique de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi. La CRÉ y propose notamment d'adapter l'obligation d'accepter un emploi à une distance d'une heure ou moins du lieu de la résidence en fonction des contraintes liées au transport, de jumeler les MRC de La Haute-Côte-Nord et du Golfe-du-Saint-Laurent à des régions administratives dont le profil socioéconomique est semblable et de favoriser l'accès à de la formation continue pertinente pendant la saison morte sans qu'il y ait de pénalité sur les prestations d'assurance-emploi ou, à tout le moins, à reconduire la mesure compensatoire durant la période de « trou noir ». L'avis est disponible dans la section *documentation* du site Internet de la Conférence à www.crecotenord.ca.



Embauche des travailleurs et travailleuses de la région sur les chantiers de la Côte-Nord

Le ralentissement de l'économie et la chute du prix du fer ont mis en lumière la difficulté des travailleurs et travailleuses de la construction d'intégrer massivement les chantiers sur la Côte-Nord. Dans ce contexte, la CRÉ a demandé au gouvernement de prendre des mesures permettant d'augmenter la participation des travailleurs et travailleuses de la construction de la Côte-Nord aux chantiers actuellement en cours dans la région. Cette demande a contribué à la mise sur pied de la Table régionale Côte-Nord sur la main-d'œuvre dans les secteurs industriel et de la construction. Celle-ci a reçu pour mandat de se pencher sur les problématiques de main-d'œuvre pour faire la lumière sur les difficultés qui ont contribué à la situation actuelle et de proposer des solutions durables à mettre en œuvre pour y remédier de manière efficace. Le rapport final et les recommandations de la Table sont attendus au printemps 2014.

La Conférence favorable à la poursuite des travaux d'exploration sur l'île d'Anticosti

L'exploitation des ressources naturelles devant être évaluée sur la base d'informations complètes qui permettent d'en comprendre les effets, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord souhaite que l'exploration des hydrocarbures se poursuive afin d'actualiser les connaissances sur les quantités de pétrole présentes et les techniques d'extraction possibles, de mieux mesurer les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti et déterminer les conditions d'acceptabilité.

Pour la Conférence, comme l'information actuelle ne permet pas de se prononcer, il faut agir de manière à ce que la population et l'ensemble des décideurs aient accès à des connaissances à jour et complètes pour porter un jugement sur les conditions d'acceptabilité d'une éventuelle

exploitation des hydrocarbures. Cette position rejoint celles de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et de la MRC de Minganie qui appuient toutes deux, sous conditions, l'exploration pétrolière sur l'île.

La Conférence exige par ailleurs du gouvernement un suivi serré et un soutien à la communauté locale.

Fractionnement des contrats pour la construction de la nouvelle prison de Sept-Îles

Dans la foulée d'un appel d'offres lancé par la Société québécoise des infrastructures (SQI), la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, préoccupée par les retombées économiques associées à la construction prochaine de la prison de Sept-Îles, a demandé à la SQI de procéder au fractionnement du contrat global. Cette façon de faire aurait permis aux entreprises de la région d'accéder à de tels contrats, générant ainsi davantage de retombées en termes économiques dans la région. Ce fractionnement n'aurait pas été exceptionnel, puisque la SQI y a eu recours pour la construction de la prison de Roberval au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour ce dernier, estimé à 115 M\$, la SQI a divisé le projet en 44 contrats, ce qui a permis aux entrepreneurs et aux entreprises de cette région d'en décrocher un nombre important.

Le fractionnement n'ayant pas été possible dans le cas de la prison de Sept-Îles, la CRÉ entend néanmoins demeurer vigilante dans le cadre des prochains appels d'offres de même nature.



RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE

Programme de développement régional et forestier (PDRF)

En juillet 2013, le gouvernement confirmait que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet 2 (PMVRMF) ainsi que le Programme de l'approche intégrée et régionalisée (PAIR) avaient pris fin le 31 mars 2013. Du même souffle, il annonçait la mise en place d'un nouveau programme en remplacement de ceux-ci, soit le Programme de développement régional et forestier.

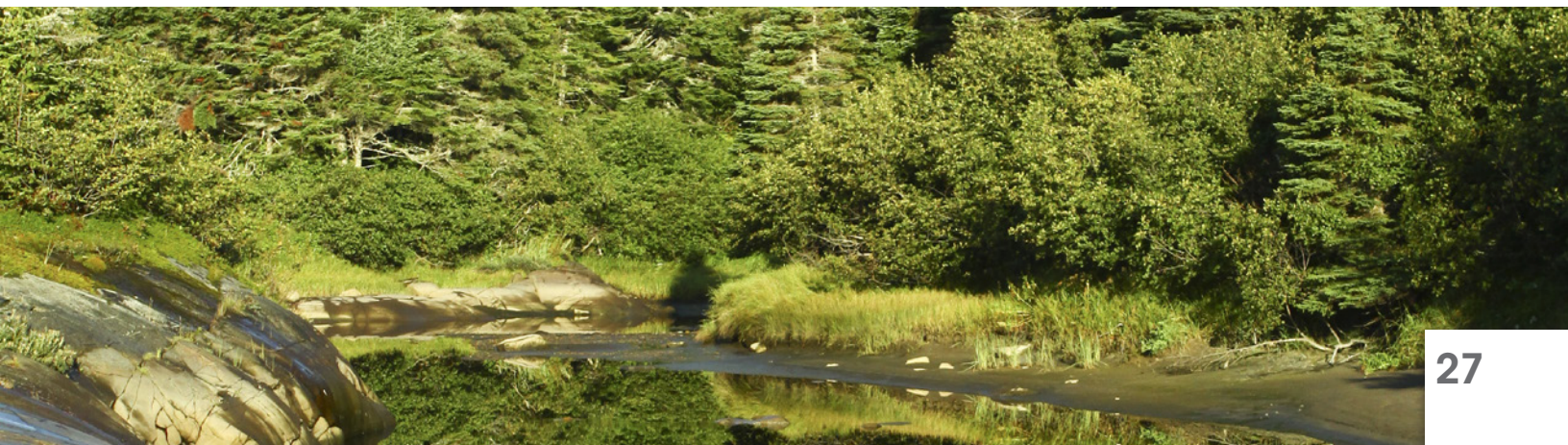
La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a été désignée par le gouvernement du Québec pour mettre en œuvre ce nouveau programme. Le PDRF comprend deux volets principaux, soit le volet *concertation*, qui reprend en partie les éléments auparavant soutenus par le PAIR (fonctionnement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, mise à jour du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, fonctionnement des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire, émission d'avis, etc.), ainsi que le volet *réalisation de projets de développement régional* portant sur la mise en valeur de la matière ligneuse et des produits forestiers non ligneux, la réalisation de projets récréotouristiques structurants en milieu forestier de même que la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des ressources.

L'enveloppe accordée à la Côte-Nord pour 2013-2014 s'élève à 1 574 000 \$, ce qui constitue une réduction de quelque 700 000 \$ comparativement aux enveloppes cumulées 2012-2013 des deux programmes abolis.

Dans le cadre du PDRF, la Conférence a procédé à la mise en place du Fonds de développement régional et forestier de la Côte-Nord 2013-2014 (FDRF) qui vise à ce que les projets soutenus permettent la mise en œuvre du plan d'action du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Côte-Nord. Des ententes ont également été conclues avec les MRC, celles-ci ayant acquis une expertise dans la gestion du PMVRMF, afin de déléguer des responsabilités dans la sélection, la gestion et le suivi des projets (projets terrain).

À noter que dès l'annonce du nouveau Programme, des représentations ont été faites par le Réseau des CRÉ auprès de la ministre des Ressources naturelles, madame Martine Ouellet, afin d'exposer les irritants du PDRF, dont notamment le fait qu'il ne soit plus possible de soutenir des projets liés au secteur minier, à la faune, à l'énergie et au territoire, pourtant des secteurs importants pour la Côte-Nord.

La période d'incertitude entre la fin des anciens programmes et la mise en place d'un nouveau programme plus de trois mois plus tard, les changements ayant trait au fonctionnement ainsi que la diminution considérable de l'enveloppe budgétaire ont nécessité de nombreux ajustements qui se sont traduits par des délais quant à l'avancement de certains dossiers et par l'abandon de certaines activités.





Répartition du PDRF 2013-2014	
Volet concertation	314 800 \$
Volet projets terrain	
Golfe-du-St-Laurent	45 109 \$
Caniapiscou	58 829 \$
Haute-Côte-Nord	233 441 \$
Manicouagan	289 111 \$
Minganie	136 906 \$
Sept-Rivières	223 669 \$
Total Volet projets terrain	987 065 \$
Volet projets PRDIRT	272 135 \$

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

Le gouvernement a choisi d'associer les acteurs régionaux à la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire. La mise sur pied de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire et le mandat d'élaborer des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) traduisent cette volonté gouvernementale.

Dans la région, la CRRNT a poursuivi ses travaux dans le cadre du nouveau PDRF. Les membres se sont réunis à quatre reprises durant l'année. Les principales activités se sont notamment orientées vers la mise en œuvre du nouveau programme et la mise à jour des plans d'action du PRDIRT. Suite au retrait de la vie politique du président de la Commission, monsieur Serge Levesque, la Conférence a désigné monsieur Jacques Gagnon à titre de président de la CRRNT.

Par ailleurs, plusieurs projets débutés en 2012-2013 se sont complétés durant l'année suivante. Toutefois, suite à l'abolition du PAIR et à la mise en place du PDRF, peu de nouveaux projets ont été soutenus en 2013-2014.

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

En plus des activités de la CRRNT et du PRDIRT, le Programme de développement régional et forestier confie à la Conférence le mandat de coordination des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. En effet, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit l'implantation de TGIRT afin de s'assurer, lors de la planification des activités d'aménagement forestier réalisée par le ministère des Ressources naturelles, de la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés.

Les Tables réunissent l'ensemble des acteurs et des gestionnaires du milieu, porteurs d'intérêts collectifs publics ou privés, pour un territoire donné. Elles visent à intégrer, dès le début de la planification, leur vision du développement du territoire qui s'appuie sur la conservation et la mise en valeur de l'ensemble des ressources et fonctions du milieu. Quatre TGIRT sont en activité en région, dont deux d'entre elles tiennent leurs rencontres en simultané (Sept-Rivières et Minganie). Une dizaine de rencontres de travail ont eu lieu au cours de l'année 2013-2014. En plus des Tables, des sous-comités ont été mis en place afin d'adresser des thématiques déterminées par les membres. Ainsi, huit rencontres se sont tenues en sous-comités.

Table régionale sur les aires protégées

Dans la foulée de l'engagement du gouvernement du Québec, qui souhaite atteindre d'ici 2015 une proportion de 12 % du territoire nord-côtier vouée à la conservation, la Table régionale sur les aires protégées s'est mise au travail en novembre 2012 afin de jeter les bases d'une collaboration régionale et d'un plan de travail s'échelonnant jusqu'en 2014, comprenant notamment la tenue d'une tournée d'information et de consultations publiques.

Les travaux se sont poursuivis en début d'année, connaissant un certain ralentissement durant la période estivale. À l'automne 2013, un comité restreint a été formé. Il a pour mandat de produire une cartographie identifiant les sites d'intérêt à la conservation pour atteindre la cible gouvernementale en suivant les étapes du plan de travail suggéré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et approuvé en région :

- 1) Étudier les scénarios d'aires protégées permettant de combler les carences écologiques en fonction de variables définies (physiographie du territoire, types de couverts, etc.);
- 2) Déterminer les contraintes à l'établissement d'aires protégées;
- 3) À partir des résultats obtenus aux étapes 1 et 2, produire une cartographie des sites d'intérêt et déterminer les principales contraintes à l'établissement d'aires protégées;
- 4) Produire une cartographie des sites d'intérêt qui feront l'objet d'une analyse multicritère basée sur la performance environnementale, les impacts et bénéfices socioéconomiques appréhendés ainsi que tout autre élément significatif;
- 5) Déterminer les limites géographiques pour les sites d'intérêt et formuler un énoncé justifiant l'intérêt pour ces sites.

Le comité restreint s'est réuni à trois reprises et a entrepris l'analyse de zones d'étude en vue de proposer un premier scénario de travail.

Ces travaux permettront notamment à la Table régionale sur les aires protégées de recommander à la CRÉ, d'ici 2015, un scénario identifiant l'emplacement de territoires d'intérêt à la conservation.

Avis au Forestier en chef

Le Forestier en chef a déposé, en juin 2013, ses orientations quant au calcul de la possibilité forestière pour 2014-2018 et il a mené une consultation des parties prenantes sur ces orientations.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a produit un projet d'avis ayant lui-même fait l'objet de commentaires provenant de différents organismes de la Côte-Nord, d'entreprises forestières et de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. L'argumentaire proposé par la Conférence est fondé sur les demandes formulées au cours des deux dernières années auprès de la direction régionale du ministère des Ressources naturelles, notamment celle portant sur une plus grande place des intervenants de la Côte-Nord dans l'élaboration des stratégies régionales développées par la direction régionale du Ministère et ayant des impacts sur la possibilité forestière. Le document de la Conférence propose donc des éléments permettant d'enrichir le calcul des possibilités forestières afin de répondre plus adéquatement aux valeurs et aux besoins exprimés par les intervenants et la population nord-côtière.



LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Le Fonds de développement régional est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour la réalisation de ses mandats. Il permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et de recherches, de projets régionaux structurants, d'ententes de partenariat ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Le FDR de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 2 358 966 \$ pour l'année financière 2013-2014, en plus des sommes libérées des années précédentes. L'enveloppe annuelle est répartie entre le volet *concertation et administration* et le volet *projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques*.

Concertation et administration

Le volet *concertation et administration* de la Conférence correspond au fonds de fonctionnement servant à couvrir ses dépenses courantes d'opérations et ses dépenses de concertation.

Projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques

Le FDR compte cinq volets permettant de soutenir des initiatives régionales ou des projets qui s'inscrivent dans les priorités régionales.

Volet 1 : Initiatives régionales structurantes

- Le premier volet vise à soutenir des projets structurants sur le développement de la

Côte-Nord qui contribuent au progrès social, économique, culturel ou environnemental de la région. Ces projets ont un impact régional, c'est-à-dire qu'ils ont un effet significatif sur plus d'un territoire de MRC.

Volet 2 : Support à la revitalisation des territoires en difficulté

- Le second volet vise à soutenir des projets structurants qui ont un effet significatif sur les efforts de revitalisation des collectivités ciblées en ayant un impact sur la relance économique de ces territoires.

Volet 3 : Partenariat et développement de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville

- Ce volet vise à soutenir des initiatives structurantes pour le développement et les partenariats entre les collectivités de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville afin de contribuer à leur progrès social, économique, environnemental et culturel.

Volet 4 : Support au développement de l'île d'Anticosti

- Le quatrième volet vise à soutenir des projets structurants pour renforcer la qualité de vie de la population de l'île et atténuer des problématiques liées aux questions d'insularité.

Volet 5 : Expertise sectorielle régionale

- Le volet 5 vise à soutenir, de façon exceptionnelle, le fonctionnement d'organismes régionaux offrant une expertise particulière pour la région.

Engagements du FDR en 2013-2014 *

Projet (promoteur)/entente	Engagement
Entente spécifique sur la valorisation de la pratique artistique et littéraire professionnelle en lien avec le renforcement de l'accès et de la participation citoyenne aux arts et à la culture sur la Côte-Nord	150 000 \$
Entente portant sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Côte-Nord	250 000 \$
Entente spécifique de régionalisation de l'immigration pour la région de la Côte-Nord	145 000 \$
Services de garde éducatifs (Centre local de développement de Caniapiscau)	4 400 \$
Services de garde éducatifs (Centre de la petite enfance La Giroflée)	6 000 \$
Services de garde éducatifs (Centre de la petite enfance Grain de Soleil)	6 725 \$
Services de garde éducatifs (Centre de la petite enfance Magimuse)	5 834 \$
Services de garde éducatifs (Centre de la petite enfance Touchatouille)	2 000 \$
Programme d'amélioration de la performance environnementale des entreprises et événements nord-côtiers (Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord)	108 000 \$
Douze unités de logements sociaux (Habitat de Fermont)	45 000 \$
Support au programme Technologie forestière - recrutement international (Cégep de Baie-Comeau)	13 500 \$
Mission Expo Labrador 2013 (Commerce international Côte-Nord)	3 420 \$
Étude de faisabilité pour la construction d'un lien de fibre optique entre Émeril Junction et Schefferville (Nation Naskapi de Kawawachikamach)	28 322 \$
Campagne de sensibilisation et d'implication à la préservation des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu (Agence Mamu Innu Kaikusseht)	16 445 \$
CoSte, phase 2 (Agence Coopérative de solidarité en tourisme équitable)	75 000 \$
Circuit gourmand Côte-Nord : la nature aux mille délices... sur la route des baleines, phase 2 (Terroir du littoral)	10 000 \$
Symposium sur le bouletage du minerai de fer (Commerce international Côte-Nord)	7 050 \$
Structuration d'une filière régionale portant sur l'intégration de systèmes hybrides et autonomes en énergie renouvelable (Consortium innovation technologie énergie Côte-Nord)	75 000 \$
Fonds destiné à la participation des jeunes résidant dans les milieux non reliés par un lien routier aux activités culturelles régionales (Unité régionale loisir et sport Côte-Nord)	20 000 \$
Contact familles (Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord)	30 000 \$

Engagements du FDR en 2013-2014* (suite)

Projet (promoteur)/entente	Engagement
Soutien au développement de projets régionaux (Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord)	25 000 \$
Soutien financier 2013-2014 (Société de développement de l'industrie maricole)	15 000 \$
Implantation d'un guichet national d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance et création d'une antenne régionale (Regroupement des CPE de la Côte-Nord)	5 000 \$
Financement de la Chaire de recherche en sylviculture et faune (Université Laval)	80 000 \$
Création d'une image de marque touristique Côte-Nord (Association touristique régionale de Duplessis)	8 333 \$
Guide pour la planification des pôles touristiques de la Côte-Nord (DAA Stratégies)	5 331 \$
Création d'une image de marque touristique Côte-Nord (Association touristique régionale Manicouagan)	8 333 \$
Réalisation d'activités d'éducation (Association forestière Côte-Nord)	25 000 \$
Entente de partenariat en tourisme – Manicouagan	37 500 \$
Plan d'action des zecs de la Côte-Nord (Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord)	100 000 \$
Mission Northern Lights (Commerce international Côte-Nord)	7 050 \$
Projets structurants en bioalimentaire (Table bioalimentaire de la Côte-Nord)	93 763 \$
Étude sur les coûts de construction dans le secteur résidentiel – octroi d'un mandat (SECOR)	64 807 \$
Entente de partenariat pour le support d'initiatives visant le rapprochement des peuples	100 000 \$
Construction d'une passerelle pour véhicules hors route au-dessus de la rivière Rapides à Sept-Îles (Club Quad les Nord-Côtiers)	30 000 \$
Stratégie régionale visant le développement des compétences des jeunes enfants avant l'intégration au milieu scolaire (RAP Côte-Nord)	10 000 \$
Étude d'opportunité portant sur la relance et la diversification économique de Baie-Johan-Beetz (Municipalité de Baie-Johan-Beetz)	10 000 \$
Mise à niveau des infrastructures sociosanitaires au camping Bon-Désir (Municipalité des Bergeronnes)	35 000 \$
Virage cybercommerce, solution d'affaires en ligne et marketing relationnel (Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec)	43 460 \$
TOTAL	1 705 273 \$

* Considérant le délai entre les décisions du conseil d'administration et les signatures des protocoles d'ententes, le total indiqué diffère de la somme des projets dont le présent rapport peut faire mention.

Résultats consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

PRODUITS	2014	2013
Subventions	3 462 201 \$	3 274 672 \$
Ressources naturelles	1 376 364 \$	2 932 565 \$
Intérêts et autres	53 227 \$	30 481 \$
Total	4 891 792 \$	6 237 718 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 680 792 \$	1 698 908 \$
Salaires et charges sociales – instances	35 685 \$	55 063 \$
Frais de déplacement	172 526 \$	123 258 \$
Frais de déplacement – instances	76 946 \$	124 268 \$
Contractuels	1 145 \$	4 195 \$
Frais de locaux	136 480 \$	129 834 \$
Frais de bureaux	47 330 \$	51 463 \$
Télécommunications	37 829 \$	32 537 \$
Publicité et information	155 857 \$	117 444 \$
Assurances	7 560 \$	6 254 \$
Formation et perfectionnement	6 685 \$	8 891 \$
Cotisations et abonnements	8 749 \$	25 200 \$
Honoraires et services professionnels	28 467 \$	27 351 \$
Services d'hébergement	2 148 \$	3 066 \$
Animation du milieu	131 806 \$	172 423 \$
Expertise externe	87 606 \$	142 224 \$
Projets et ententes spécifiques	2 250 839 \$	3 402 444 \$
Intérêts et frais bancaires	454 \$	682 \$
Amortissement des immobilisations	57 683 \$	87 923 \$
Total	4 926 587 \$	6 213 428 \$
Excédent des produits sur les charges	(34 795 \$)	24 291 \$

Suivi des fonds et des ententes spécifiques

En plus des ententes annoncées au cours de l'année 2013-2014, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord assure le suivi de différentes initiatives lancées au cours des années antérieures. Voici une liste des principales ententes actives à la Conférence.

Entente	Durée
Entente spécifique portant sur le déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville afin qu'ils puissent participer à des activités sportives ou de loisir	2008-2013
Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale sur la Côte-Nord	2010-2015
Entente administrative sur la réussite éducative des jeunes nord-côtiers	2012-2013
Entente spécifique visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières	2012-2015
Entente régionale portant sur l'implication des jeunes nord-côtiers	2012-2014
Entente spécifique sur la mise en place d'un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus	2012-2015
Entente sur le retour des jeunes en région, le renforcement de l'identité régionale et le sentiment d'appartenance (3R)	2013-2016
Entente portant sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Côte-Nord	2013-2017
Entente spécifique sur la valorisation de la pratique artistique et littéraire professionnelle en lien avec le renforcement de l'accès et de la participation citoyenne aux arts et à la culture sur la Côte-Nord	2013-2017
Entente spécifique de régionalisation de l'immigration pour la région de la Côte-Nord	2013-2018



LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

Mandats

En vertu de la Loi adoptée en décembre 2003, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le FDR permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donnée comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation, favorisant l'implication de la population et de ses représentants, et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de

la Côte-Nord, dans une perspective de développement durable, et en assurer un suivi rigoureux;

- prendre en compte les intérêts et les particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la Côte-Nord;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc être une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour agir à titre de porte-parole régionale auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.



Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2013-2014

Le 10 avril 2013	Baie-Comeau
Les 12 et 13 juin 2013	Sept-Îles
Le 12 septembre 2013	Baie-Comeau
Le 29 novembre 2013	Par conférence téléphonique
Les 11 et 12 décembre 2013	Sept-Îles
Les 16 et 17 janvier 2014	Forestville
Le 26 février 2014	Sept-Îles

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2014

LES ÉLUS MUNICIPAUX

Micheline Anctil | Mairesse de la
Ville de Forestville, préfète de la
MRC de La Haute-Côte-Nord

Francis Bouchard | Élu municipal de
la MRC de La Haute-Côte-Nord

Berchmans Boudreau | Maire de la
Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Violaine Doyle | Mairesse de la Ville de Port-
Cartier, préfète de la MRC de Sept-Rivières

Armand Joncas | Élu municipal de
la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

Paul Joncas | MRC de Caniapiscau

André Lepage | Élu municipal de
la MRC de Manicouagan

Claude Martel | Maire de la Ville de
Baie-Comeau, préfet de la MRC
de Manicouagan

Glen McKinnon | Préfet de la MRC
du Golfe-du-Saint-Laurent

Denis Miousse | Élu municipal
de la MRC de Sept-Rivières

Luc Noël | Préfet de la MRC de Minganie

Lise Pelletier | Mairesse de la Ville de Fermont,
préfète de la MRC de Caniapiscau

Réjean Porlier | Maire de la Ville de Sept-Îles

LES AUTOCHTONES

Noah Swappie | Chef de la Nation Naskapi
de Kawawachikamach

Poste vacant | Nation innue

LES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Marjolain Dufour | Député du comté de René-Lévesque

Lorraine Richard | Députée du comté de Duplessis

LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Robert Cormier | Siège numéro 1

Jacques Gagnon | Siège numéro 2

Émilien Villeneuve | Siège numéro 3

Jean-Pierre Maltais | Siège numéro 4

Vacant | Siège numéro 5

Guillaume Tremblay | Siège numéro 6





Personnel de la Conférence au 31 mars 2014

Janie Albert * | Coordinatrice
du Comité RAP

Mélanie Apesteguy | Technicienne
en comptabilité

Marie-France Bellavance |
Technicienne en géomatique

Jude Brousseau | Conseiller en
développement régional

Johanne Carré | Adjointe à
la direction générale

Hélène Coulombe * | Conseillère
en développement régional

Claude Dahl | Conseiller principal

Nicole Demers | Directrice générale par intérim

Nancy Dufour | Coordinatrice aux
finances et à l'administration

Patric Frigon | Directeur aux affaires
publiques et à l'administration

Judith Gagné * | Coordinatrice
des Tables de gestion intégrée des
ressources et du territoire

Karoline Gilbert | Conseillère aux
ressources naturelles et au territoire

François Guindon | Coordinateur de
l'Entente sur le patrimoine archéologique

Luc Imbeault | Conseiller en
développement régional

Adèle Lavoie-Larouche |
Coordinatrice du Comité RAP

Mélanie Lebreux | Technicienne
en bureautique

Alexandre L. Gaudreau | Coordinateur
des Tables de gestion intégrée des
ressources et du territoire

Sophie Lévesque | Conseillère
en développement régional

Christine Marin Ross * |
Technicienne en bureautique

Nathalie Ouellet | Conseillère en
développement régional

Marie-Nathalie Paré | Conseillère
en développement régional

Carole-Anne Tanguay | Conseillère
en développement régional

Monica Thériault | Conseillère
en développement régional

Charles Warren | Directeur aux
ressources naturelles et au territoire

* en congé de maternité/parental

